

COMITE SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 22 avril 2025

L'an **deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril**, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à **dix-neuf heures trente** en session ordinaire, au siège du syndicat à Champagne-en-Valromey, sous la présidence de Pauline GODET, Présidente du SIVOM du Valromey.

PRESENTS : Gérard BERTHIER, David GUILLET, Annie MEURIAU, Robert SERPOL (Arvière-en-Valromey), Dominique CHARVET, Christophe MICHAILLE, Valérie TOURNEMINE (Champagne-en-Valromey), Bernard ANCIAN, Vanessa BERNE, Pierre BROUSSART, Jean ROCHE (Haut-Valromey), Nicole BIDE, André BOLON, Pauline GODET, Jean-François MARTINE, Marie-Françoise MARTINOD (Valromey-sur-Séran).

EXCUSES : Philippe HAMEL (Champagne-en-Valromey), Zénon NITKOWSKI (Valromey-sur-Séran).

Jean-François MARTINE est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 09/04/2025.
- 2) Restauration du mur de soutènement de l'ancienne chartreuse d'Arvières : attribution des marchés de travaux.
- 3) Restauration du mur de soutènement de l'ancienne chartreuse d'Arvières : attribution du marché de coordination sécurité et protection de la santé.
- 4) Proposition de contrat de maintenance pour l'installation photovoltaïque.
- 5) Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09/04/2025.

A l'unanimité, le Comité Syndical approuve le procès-verbal de la séance du 09/04/2025.

2. Restauration du mur de soutènement de l'ancienne chartreuse d'Arvières : attribution des marchés de travaux. [Délibération N° 2025/23]

Pauline GODET expose à l'assemblée que dans le cadre de l'opération de restauration du mur de soutènement de l'ancienne Chartreuse d'Arvières, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément à l'article L.2123-1 du Code de la commande publique pour l'attribution des 2 lots suivants :

- Lot n° 1 : Maçonnerie - Installations de chantier et échafaudages.
- Lot n° 2 : Terrassement- Voierie - Réseaux divers.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le profil acheteur de la plateforme de dématérialisation des marchés publics du département de l'Ain le 11/02/2025 et dans le journal d'annonces légales Le Progrès le 15/02/2025.

La date limite de remise des offres électroniques, fixée initialement au 19/03/2025 à 17h, a été repoussée au 24/03/2025 à 12h.

Puis, Pauline GODET présente le rapport d'analyse des offres réalisé par le maître d'œuvre :

Huit plis ont été déposés dans les délais, représentant onze offres. Toutes les candidatures ont été jugées recevables. Conformément aux critères de jugement précisés dans le dossier de consultation (valeur technique - 60 points et valeur financière - 40 points) et suite aux compléments d'informations financières et techniques demandés aux entreprises, un classement des offres a pu être établi.

Le Comité Syndical, par 1 voix contre, 1 abstention et 14 voix pour décide d'attribuer les marchés de travaux à l'entreprise CHEVAL RESTAURATION PATRIMOINE - 1095 route du Bas Gervan - 38160 CHATTE pour les montants suivants :

Lot n°1 : Maçonnerie - Installations de chantier :

Tranche ferme : 251 057.18 € HT
Tranche optionnelle : 99 016.36 € HT
Total : 350 073.54 € HT

Lot n° 2 : Terrassement- Voierie - Réseaux divers :

Tranche ferme : 53 571.58 € HT
Tranche optionnelle : 18 165.55 € HT
Total : 71 737.13 € HT

Intervention : A la question de Pierre BROUSSART sur les incidences des travaux sur l'exploitation du gîte d'Arvières, Pauline GODET répond que le gérant a été informé du déroulement du chantier et qu'il a sollicité l'ONF pour une réfection de la redevance.

3. Restauration du mur de soutènement de l'ancienne chartreuse d'Arvières : attribution du marché de coordination Sécurité et Protection de la Santé. [Délibération N° 2025/24]

Pauline GODET expose à l'assemblée que l'article L 4532-2 du code du travail impose l'obligation de désigner un coordonnateur SPS « pour tout chantier de bâtiment ou de génie civil où sont appelés à intervenir plusieurs travailleurs indépendants ou entreprises, entreprises sous-traitantes incluses, afin de prévenir les risques résultant de leurs interventions simultanées ou successives et de prévoir, lorsqu'elle s'impose, l'utilisation des moyens communs tels que les infrastructures, les moyens logistiques et les protections collectives ».

Afin de pouvoir désigner ce coordonnateur SPS, elle indique qu'un cahier des charges a été adressé aux prestataires suivants : APAVE, ALPES CONTRÔLES, ELYFEC et SOCOTEC. Trois d'entre eux ont remis une offre.

Après analyse des offres, effectuée conformément aux critères énoncés (prix des prestations : 70% et valeur technique appréciée à partir du mémoire technique : 30%), elle propose d'attribuer le marché de CSPS à la SASU ELYFEC aux conditions suivantes :

Tranche ferme : 2 772 € TTC

Tranche optionnelle : 1 512 € TTC

Le Comité Syndical, par 1 voix contre, 1 abstention et 14 voix pour valide cette proposition.

4. Proposition de contrat de maintenance pour l'installation photovoltaïque.

Pauline GODET rappelle à l'assemblée qu'en 2022, des travaux ont été réalisés pour la dépose et le remplacement des panneaux photovoltaïques de l'école élémentaire de Champagne. Elle précise qu'aucun contrat de maintenance n'a été conclu pour la vérification de l'installation.

Dans l'intérêt de réaliser un entretien régulier de l'installation permettant de garantir une production optimale d'énergie, de prolonger la durée de vie du système solaire et ainsi de prévenir des pannes coûteuses, une proposition a été demandée à la société INEO Rhône Alpes Auvergne Priest pour un montant annuel de 717.12 € TTC,

Après en avoir débattu, le Comité Syndical a estimé qu'un monitoring photovoltaïque était suffisant et a décidé de ne pas donner suite à la proposition de la société INEO.

5. Questions diverses.

- Rencontre Valmuse : Lors d'un entretien avec Pauline GODET, Robert LLORCA, Président de l'association Valmuse, a relancé l'idée d'aménagement d'une salle de spectacle dans l'actuelle salle des fêtes. Il veut bien animer un groupe de réflexion pour faire avancer ce projet, ayant lui-même des connaissances dans ce domaine et des contacts à la DRAC. Il est proposé de réunir ce groupe de travail (composés d'élus et de membres associatifs) le 4 juin prochain à 18h, avant la réunion du comité syndical.

La séance est levée à 20h15

La Présidente
GODET Pauline



Le Secrétaire de séance
MARTINE Jean-François

